

Responsable du développement du syndicat

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE RENFORCER LES CAPACITÉS D'ANTICIPATION ET D'INNOVATION DE VOTRE SYNDICAT ET DE RÉALISER, AINSI, UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT.

Objectifs

1. S'approprier le sens politique du développement et de la responsabilité
2. Construire un projet de développement et des plans d'action
3. Animer une politique de développement en lien avec les instances du syndicat

Public Visé

public et privé

Pré Requis

Etre en responsabilité du développement dans son syndicat CFDT questionnaire préalable sur la cartographie de son syndicat (accès Gasel indispensable)

Objectifs pédagogiques

S'approprier le sens politique du développement et de la responsabilité
Construire un projet de développement et des plans d'action
Animer une politique de développement en lien avec les instances du syndicat

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance des méthodes affirmative, interrogative et active

Parcours pédagogique

- Principes et pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Outils de diagnostic / Méthode projet
- Cartographie du syndicat
- Conduite de projet de développement
- Démultiplication des actions au sein des sections
- Animation d'équipes

Qualification Intervenant(e)s

Formateur, Secrétaire régional.e CFDT IDF en charge du développement

RESPONSABLE DE SYNDICAT

Méthodes et modalités d'évaluation

ébauche de construction de son plan de développement

Modalités d'Accessibilité

bâtiment ERP PMR - nous contacter contact@irefe.fr pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

groupe de 8 au minimum et de 14
au maximum



Contactez-nous !

Carole RITZ
Directrice par intérim

Tél. :
Mail : carole.ritz@irefe.fr